

diatement à la considération de ce discours, et je veux d'abord dire que l'adresse en réponse au discours du trône a été proposée et secondée avec une habileté et une éloquence qui sont dignes de tous les éloges.

J'applaudis, et tous vous êtes de cœur avec moi, aux justes remarques qui sont faites dans le discours du trône. Honorés en cette ouverture de session par la présence de Son Altesse royale, le prince de Galles, il me fait plaisir d'exprimer à Son Altesse, en langue française, les sentiments de notre loyauté et de notre inaltérable attachement à la couronne et aux institutions britanniques.

Nous sommes satisfaits des libertés acquises et nous voulons les conserver intactes. Nous sommes fiers d'être sujets britanniques; une des raisons est celle que donnait sir Wilfrid Laurier quand il répétait ces vers de Tennyson dans sa revendication des libertés britanniques:

"It is the land that freeman till,
"That sober-suited Freedom chose,
"The land where, girt with friends or foes,
"A man may speak the things he will;

"A land of settled government,
"A land of just and old renown,
"Where Freedom broadens slowly down,
"From precedent to precedent;

"Where faction seldom gathers head,
"But by degrees to fulness wrought,
"The strenght of some diffusive thought,
"Hath time and space to work and spread."

C'est-à-dire:

"C'est la terre des hommes libres. C'est la terre choisie par la liberté calme et modérée, où, qu'il soit environné d'amis ou d'ennemis, un homme peut dire ce qu'il veut dire.

"Une terre d'un gouvernement stable. Une terre d'un juste et antique renom, où la liberté s'étend lentement de précédent en précédent.

"Où les factions lèvent rarement la tête, où la force de toute pensée féconde, s'élevant par degrés jusqu'à la maturité, a le temps et l'espace pour se développer."

Tel disait Tennyson de sa patrie l'Angleterre, tel je dis aujourd'hui du Canada. Dans les plis du drapeau qui nous guide nous avons mis notre confiance, jurant honneur et fidélité à la parole donnée.

La meilleure garantie que nous puissions donner à l'empire britannique de nos sentiments filiaux, outre les soldats qui ont quitté leur patrie pour combattre aux côtés de l'Angleterre sur le sol de la vieille Europe, Son Altesse royale pourra la constater dans sa tournée du Canada. A partir de Saint-Jean de Terre-Neuve, traversant ces territoires à jamais historiques de la Nouvelle-Ecosse, ou encore de sa province sœur le Nouveau-Brunswick; foulant ce sol de Québec encore tout imprégné de l'histoire

[M. Mackie (Edmonton).]

et des traditions françaises; visitant la province loyaliste d'Ontario; franchissant ces plaines immenses du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, peuplées de différentes nationalités; traversant enfin ces montagnes Rocheuses pour atterrir sur les rives enchantées du Pacifique, un même drapeau flottera partout sur le passage de l'héritier du trône, et ce sera le drapeau britannique. C'est dire que, de l'Atlantique au Pacifique, dans cette partie nord du continent américain, au nord du 45^e, un seul et même sentiment nous anime; et je me permettrai de citer les paroles de ce grand Canadien français qu'était sir Wilfrid Laurier, dans un discours qu'il faisait à Somerset en 1887:

"Nous faisons partie de l'Empire britannique, nous sommes sujets britanniques, et rappelez-vous, messieurs, toute la dignité et toute la fierté que comportait le titre de citoyen romain au début de l'ère romaine, alors que saint Paul, chargé de chaînes et sur le point d'être soumis à un traitement indigne, n'eut qu'à s'écrier: "Je suis citoyen romain", pour être traité avec le respect auquel il avait droit. Nous sommes sujets britanniques et devrions être fiers de l'être; nous faisons partie du plus grand empire du globe, et nous sommes gouvernés par une constitution qui est la source de toutes les libertés du monde moderne."

C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, je dis: entre les deux océans, des populations cosmopolites vivent là dans une bonne entente; heureux d'être les bénéficiaires d'un ciel aussi prodigue; bénissant à jamais la Providence de les avoir amenés vers cette terre canadienne qui est et sera désormais leur unique patrie.

Le discours du trône attire l'attention de cette Chambre sur un seul sujet en particulier: celui de l'heureuse conclusion de la paix; mais les vingt-six premières clauses du traité ont trait à l'établissement de la ligue des nations et, conséquemment, forment partie du traité.

Le succès qui avait couronné nos armées l'année dernière ne pouvait qu'amener une paix avantageuse. L'horrible guerre qui a sévi durant quatre ans et demi ne pouvait que laisser une plaie profonde là où elle a passé. Bien que nous nous félicitions de l'heureuse conclusion de la paix, il n'en reste pas moins vrai que les conséquences de la guerre se feront sentir longtemps encore et que seules les années pourront cicatriser imparfaitement cette plaie béante. Les conséquences de la guerre sont multiples; chose indéniable, le mal fut grand et l'est encore.

L'Allemagne a souffert et souffre encore. Elle n'est pas la seule. Les pays alliés vont aussi avoir à envisager les problèmes